

***DE L'EXPLORATION À LA DÉCOUVERTE***



***FROM EXPLORATION TO DISCOVERY***

***RAPPORT ANNUEL 2014 / 2014 ANNUAL REPORT***

### CHERS ACTIONNAIRES

Nous avons commencé l'année 2013 remplis d'optimisme. Cependant, les effets de la conjoncture actuelle se sont traduits par une baisse du cours de nos actions.

Malgré les marchés financiers, la conjoncture économique et les modifications au régime réglementaire défavorables, Exploration Typhon Inc. a continué d'aller de l'avant. Nous sommes très satisfaits des travaux d'exploration complétés et nous estimons qu'ils nous ont fournis des données techniques additionnelles significatives qui nous aideront à développer notre stratégie d'exploration. Malheureusement, les marchés financiers ne nous ont pas récompensés pour nos accomplissements.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la contribution de nos administrateurs, employés ainsi qu'avec la participation d'HÉCLA Québec Inc.

Je tiens également à remercier nos actionnaires pour leur soutien indéfectible et leur appréciation de nos efforts pendant ces temps particulièrement difficiles.

### DEAR SHAREHOLDERS

We started 2013 filled with optimism. However, the effect of the current climate has resulted in a decline in the price of our shares.

Despite the adverse financial markets, economic climate and changes to the regulatory regime, Typhoon Exploration Inc. has continued to move forward. We are very satisfied with the exploration works completed and we believe they provided significant additional technical information that will help us develop our exploration strategy. Unfortunately, we have not been rewarded by financial markets for our achievements.

All these achievements would not have been possible without the contribution of our directors, employees and with the participation of HECLA Quebec Inc.

I also want to thank our shareholders for their continued support and appreciation of our efforts during these particularly difficult times.



**David Me Donald**

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION / PRESIDENT AND CEO

## FAITS SAILLANTS DE 2013-2014

- Étude préliminaire Économique positive complétée
- Levé MMI effectué sur la propriété Fayolle
- Campagne de forage complétée de 4 235 mètres

## HIGHLIGHTS IN 2013-2014

- Positive preliminary economic study completed
- MMI survey carried out on the Fayolle Property
- Drilling campaign of 4,235 metres completed



## PREVISION 2014-2015

- Prospection
- Décapage de la zone Cinco
- Évaluation des projets Monexco et Nordair

## FORECASTS 2014-2015

- Prospection
- Stripping the Cinco area
- Evaluation of Monexco and Nordair projects

## STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Exploration Typhon Inc. est une société canadienne d'exploration minière établie en 2003, possédant un portefeuille de propriétés diversifiées. Afin d'accroître la valeur de ses actifs, l'entreprise a pour stratégie d'utiliser des technologies modernes d'exploration tout en s'engageant à minimiser son impact sur l'environnement. Elle entend poursuivre sa mission d'exploration et de développement de façon autonome ou encore en partenariat.

## CORPORATE STRATEGY

Typhoon Exploration Inc. is an exploration company operating in Canada since 2003, with a portfolio of diversified properties. To increase the value of its assets, the company's strategy is to use modern exploration technologies with a commitment to minimize its impact on the environment. She intends to continue its mission of exploration and development independently or in partnership.

Nos actionnaires sont évidemment invités à visiter régulièrement notre site web afin de connaître les développements au fur et à mesure qu'ils se produisent.

#### Propriété Fayolle

Plusieurs travaux, ainsi qu'une Étude préliminaire économique positive, ont été complétés avec succès sur le projet Fayolle.

Avec un investissement en travaux d'exploration de 10 millions de dollars effectué durant les dernières années, HÉCLA Québec Inc. a obtenu 50% du projet Fayolle et est devenu l'opérateur des futurs travaux à y être effectué.

Our shareholders are of course invited to visit our new website to learn more about the developments as regularly as they occur.

#### Fayolle Property

Several studies, as well as positive Preliminary Economic Survey, were successfully completed on the Fayolle project.

With an investment in exploration expenses of \$ 10 million made during the last years, HECLA Quebec Inc. achieved 50% of the Fayolle project and became the operator of the future work to be done.



# ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINE LE 28 FEVRIER 2014

## 1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière d'Exploration Typhon Inc (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 28 février 2014. Les états financiers annuels se terminant le 28 février 2014, ainsi que la période correspondante de l'an passé ont été préparés selon les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). La note 3 des états financiers annuels énonce en détail ces nouvelles méthodes comptables. Ce rapport de gestion est daté du 2 juin 2014. Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs qui reflètent, à la date du présent rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

# MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

FISCAL YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2014

## 1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for fiscal year ended February 28, 2014. The financial statements for the year ended February 28, 2014 and the corresponding period of last year were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS). Note 3 of the annuals financial statements provides details of these new accounting policies. This MD&A is prepared as of June 2, 2014. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars.

The MD&A contains forward-looking statements that reflect, at the date of MD&A, the Company's expectations, estimates and projections with regard to its operations, the mining industry in general, and the economic environment in which it operates. Although reasonable, the statements entail a certain amount of risk and uncertainty and there is no guarantee that they will prove to be accurate. Consequently, actual results could be materially different from those implied or expressed by these forward-looking statements.

DÉPENSE DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014 EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURE FOR THE YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2014							
	MONEXCO	FAYOLLE	AIGEBELLE GOLDFIELD	DESTORBELLE	FAILLE 1	NORDAIR	TOTAL
<i>Solde au 28 février 2013/Balance at February 28, 2013</i>	<b>1 343 536</b>	<b>9 544 752</b>	<b>1 087 323</b>	<b>35 683</b>	<b>60 770</b>	<b>28 098</b>	<b>12 100 162 \$</b>
Forage/ Drilling		136 155					136 155
Analyse/ Analysis		76 608		236			76 844
Main-d'œuvre logistique/ Logistic Labor		94 186	999	1 009	1 072		97 266
Supervision des travaux/ Work supervision	578	107 797	173	329	451	131	109 459
Frais généraux d'exploration/ General exploration expenses		221 408	2 337	1 268	233		225 246
Géophysique/ Geophysics		58 107					58 107
Géologie/ Geology	3 850	274 058		212	1 700	875	280 695
<b>Sous-Total</b>	<b>4 428</b>	<b>968 319</b>	<b>3 509</b>	<b>3 054</b>	<b>3 456</b>	<b>1 006</b>	<b>983 772</b>
Dépréciation / Impairment				(38 716)	(64 159)		(102 875)
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers/ Tax credit related to resources and mining tax credit	(130)	(6 370)	(104)	(90)	(102)	(30)	(6 826)
Ajustement de crédit d'impôts/ Tax credit adjustment	1 177	12 152	1 646	69	35	-	15 079
Participation d'un partenaire d'exploration/ Participation of an exploration partner		(752 450)					(752 450)
<i>Solde au 28 février 2014/Balance at February 28, 2014</i>	<b>1 349 011</b>	<b>9 766 403</b>	<b>1 092 374</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>29 074</b>	<b>12 236 862 \$</b>

DÉPENSE DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013 EVALUATION AND EXPLORATION EXPENDITURE FOR THE YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2013							
	MONEXCO	FAYOLLE	AIGEBELLE GOLDFIELD	DESTORBELLE	FAILLE 1	NORDAIR	TOTAL
<i>Solde au 29 février 2012/Balance at February 29, 2012</i>	<b>1 318 372</b>	<b>9 325 546</b>	<b>1 063 484</b>	<b>31 231</b>	<b>60 770</b>	-	<b>11 799 403\$</b>
Forage/ Drilling		143 271					143 271
Analyse/ Analysis		225 019				724	225 743
Main-d'œuvre logistique/ Logistic Labor		75 841	498	122			76 461
Supervision des travaux/ Work supervision	1 398	123 603	1 644	792		4 999	132 436
Frais généraux d'exploration/ General exploration expenses	495	158 542	1 110			1 100	161 247
Géophysique/ Geophysics							
Géologie/ Geology	8 975	312 375	9 675	5 159		31 505	367 689
<b>Sous-Total</b>	<b>10 868</b>	<b>1 038 651</b>	<b>12 927</b>	<b>6 073</b>	<b>-</b>	<b>38 328</b>	<b>1 106 847</b>
Crédit d'impôts relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers/ Tax credit related to resources and mining tax credit	(2 901)	(41 211)	(3 450)	(1 621)	-	(10 230)	(59 413)
Ajustement de crédit d'impôts /Tax credit adjustment	17 197	106 015	14 362	-	-	-	137 574
Participation d'un partenaire d'exploration/ Participation of an exploration partner		(884 249)					(884 249)
<i>Solde au 28 février 2013/Balance at February 28, 2013</i>	<b>1 343 536</b>	<b>9 544 752</b>	<b>1 087 323</b>	<b>35 683</b>	<b>60 770</b>	<b>28 098</b>	<b>12 100 162 \$</b>



Exploration Typhon Inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Monexco, Faille 1 et Nordair. Elle détient un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient aussi un intérêt de 50% sur les propriétés Destorbelle et Fayolle. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

En mai 2010, la Société a signé avec la société publique Mines Aurizon Ltée, maintenant HECLA Québec inc. (HECLA), une entente d'option de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Une première option a permis à HECLA d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en frais d'exploration. HECLA a également souscrit en actions du trésor de la Société pour un montant de 2 000 000 \$.

Maintenant que HECLA détient 50 % du projet, HECLA peut acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité bancable ou en engageant 15 000 000 \$ supplémentaire en travaux d'exploration, à raison de 1 000 000 \$ par 1 % d'intérêt d'ici le 10 juin 2016.

Les investissements d'exploration autres que le projet avec HECLA tel que Destorbelle, Monexco, Aiguebelle-Goldfields et Nordair pour l'exercice terminé le 28 février 2014 sont de 231 322 \$ et de 222 598 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2013.

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. The Company holds a 100% interest in the Monexco, Faille 1 and Nordair properties. The Company also holds a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds a 50% interest on the properties Destorbelle and Fayolle. All the Company's commitments regarding mining claims are in good standing.

On May 2010, the Company, signed with the public company Aurizon Mines Ltd, now HECLA Quebec inc. (HECLA), an option agreement of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. A first option will allow HECLA to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration expenses. HECLA also subscribed to Company's shares for an amount of \$2,000,000.

Now HECLA owns 50% of the project, HECLA can acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a bankable feasibility study or by incurring an additional \$15,000,000 in exploration expenses, representing \$1,000,000 by 1% interest by June 10, 2016.

The exploration investments, other than the project with HECLA as Destorbelle, Monexco, Aiguebelle-Goldfields and Nordair, for the exercise ended on February 28, 2014 are \$231,322 and \$222,598 for the exercise ended February 28, 2013.



## PROPRIÉTÉ FAYOLLE

AU

La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Cléricy dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon a acquis un intérêt de 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nord-est de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Un rapport de calcul de ressources selon la norme 43-101 a été publié le 06 septembre 2012 et a rapporté les valeurs suivantes : 188 119 onces d'or en ressources indiquées (3 573 900 tonnes à 1,64 g/t Au) (Rapport préparé par Alain Carrier, Géo., Pierre-Luc Richard, PGéo., Bruno Turcotte, PGéo. et Tafadzwa Gomwe, PGéo. de InnovExplo-Experts-Conseils; personnes qualifiées et indépendantes en vertu du Règlement 43-101).

Une étude économique préliminaire positive du Gîte Fayolle a été réalisée et annoncée par communiqué de presse le 09 avril 2013 et le rapport complet est disponible sur Sedar.

L'entente intervenue avec HECLA a permis d'accentuer les travaux d'exploration sur le projet. Les travaux avancent selon l'échéancier prévu et les résultats déjà obtenus sont des plus encourageants.

Des levés magnétométrique utilisant un GPS différentiel ont été complétés dans la partie sud du bloc principal de la propriété Fayolle et sur les 2 claims isolés à l'est.

Une campagne de forage de 4 235 mètres a été effectuée de janvier à avril 2014. Les résultats, étendent largement le système minéralisé 2,7 kilomètres à l'Est du gîte Fayolle dans des contextes géologiques qui peuvent varier sensiblement de ce qui est connu du gîte. Ils démontrent également l'efficacité de l'approche d'exploration qui consiste à parcourir et échantillonner systématiquement les roches et les dépôts de surface (sol) de la propriété, et ce même si la propriété a connu plusieurs phases d'exploration depuis les dernières années.

## FAYOLLE PROPERTY (CONTINUED)

AU

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle and Cléricy Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

A report resources calculation according to the standard NI43-101 was published on September 06, 2012 and reported the following values: 118,119 ounces of gold in Indicated Resources (3,573,900 tons at 1,64 g/t AU) (Report prepared by Alain Carrier, Geo. Pierre-Luc Richard, PGeo., Bruno Turcotte, PGeo. et Tafadzwa Gomwe, PGeo, from InnovExplo-Experts-Conseils; qualifieds and independents for the purposes of Regulation 43-101)

A positive preliminary economic study of the Fayolle Deposit has been made and announced by press release April 9, 2013 and the full report is available on Sedar.

The agreement with HECLA accentuated the exploration on the project. The works is proceeding on schedule and the results already obtained are very interesting.

A magnetometer survey using differential GPS have been completed in the south part and in the two isolated claims of the Fayolle project.

A drilling campaign od 4,235 meters was done from January to April 2014. The results reinforce the potential to find additional mineralization up to 2.7 kilometres farther east of the Fayolle deposit, following structures and geological context which can differ from the deposit in itself. It demonstrates also efficient exploration approach based on systematic sampling of rocks and soil, even though if the property underwent several phases of works during the last years.

## **PROPRIÉTÉ DESTORBELLE**

**AU**

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons d'Aiguebelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété et Axe Exploration Inc. détient l'autre 50%. Cette propriété est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété étant contiguë à la propriété Fayolle elle bénéficie de la même accessibilité.

La propriété a été dépréciée afin de permettre à la société de concentrer ses travaux sur ses autres propriétés.

## **DESTORBELLE PROPERTY**

**AU**

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property and Axe Exploration Inc. holds the other 50%. This property is burdened by a 2% NSR royalty.

The property adjoining the property Fayolle it benefits from the same accessibility.

The property has been depreciated in order to allow the company to focus its work on other properties.

## **PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE-GOLDFIELDS**

**AU**

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 titres miniers situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Typhon détient 51% de la propriété Aiguebelle Goldfields et en est l'opérateur alors que Mines Agnico Eagle Ltée détient 49%. Une redevance de 2 % NSR est rattachée à cette entente.

La propriété Aiguebelle-Goldfields, fait partie de l'entente avec HECLA et est sujet à l'approbation de Mines Agnico-Eagle.

L'entretien du site est maintenu en bonne condition. Projet sous évaluation.

## **AIGUEBELLE-GOLDFIELDS PROPERTY**

**AU**

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. Typhoon holds 51% of the Aiguebelle Goldfields Property's and is the operator while Agnico Eagle Mines Ltd holds 49%. A 2% royalty NSR is attached to this agreement.

Aiguebelle-Goldfields property has been a part of the agreement with HECLA and is subject to the approval of Agnico-Eagle.

Maintenance of the site is kept in good condition. Project under evaluation.

## **PROPRIÉTÉ MONEXCO**

**AU**

La propriété Monexco se compose de 42 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau. La Société détient 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France.

Dans le cadre d'un projet de maîtrise à UQAM, une étude structurale se poursuivra en été 2014 financée par le Ministère des Ressources Naturelles.

## **MONEXCO PROPERTY**

**AU**

The Monexco property comprises 42 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp. Typhoon holds a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor.

In the framework of a master's project at UQAM, a structural study will continue in summer 2014 financed by the Ministry of Natural Resources.

## **PROPRIÉTÉ FAILLE 1**

**AU**

La propriété Faille 1 se compose de 27 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible en tout temps de l'année par une route régionale. La Société détient 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété a été dépréciée afin de permettre à la société de concentrer ses travaux sur ses autres propriétés.

## **FAILLE 1 PROPERTY**

**AU**

The Faille 1 property comprises 27 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon holds a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property has been depreciated in order to allow the company to focus its work on other properties.

## **PROPRIÉTÉ NORDAIR**

La propriété Nordair se compose de 39 titres miniers situés près de Radisson à la Baie James. La Société détient 100% d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2% NSR.

Projet sous évaluation.

## **ACTIVITÉS D'EXPLORATION PRÉVUES EN 2014**

Exploration Typhon Inc. entend poursuivre avec HECLA Québec Inc., les travaux d'exploration à l'ensemble de la propriété Fayolle.

L'entreprise entend accroître ses activités d'identification et d'acquisition de nouvelles propriétés qui pourront faire l'objet de travaux à différentes étapes du processus d'exploration. La Société poursuivra ses démarches auprès d'investisseurs Européens et Nord-américains afin d'accroître sa visibilité au sein de la communauté financière.

## **ENVIRONNEMENT**

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

### **2008-2014**

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, d'arbres d'essence de premier choix en plus d'avoir ensemencé plusieurs hectares de terrain.

Depuis 2008, l'équipe de Typhon a procédé de façon systématique à plusieurs réensemencements de ses sites d'exploration.

L'AEMQ a accordé à Exploration Typhon inc., en novembre 2010, le **Prix e3 excellence environnementale** en exploration, qui souligne l'implication environnementale et sociale et les efforts visant à atténuer les impacts sur l'environnement par la revégétation d'arbres d'essence de premier choix et l'ensemencement de ses sites de forages.

**AU**

## **NORDAIR PROPERTY**

The Nordair property comprises 39 claims located near of Radisson, James Bay. Typhoon holds a 100% interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

Project under evaluation.

## **EXPLORATION WORKS PLANNED FOR 2014**

Typhoon Exploration Inc. intends to continue with HECLA Quebec inc., the exploration work as well as on the whole Fayolle property.

The company intends to expand its activities for the identification and acquisition of new properties that may be subject to work at different stages of exploration. The Company will continue its efforts with investors in Europe and North America to increase its visibility within the financial community.

## **ENVIRONMENTAL ISSUES**

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

### **2008-2014**

Proud of its environmental commitment, Typhoon made reforestation since it holds the Fayolle Property, with first grade trees. It has also sowed many hectares of grounds.

Since 2008, Typhoon's team conducted a several systematic sowing of its exploration sites.

The AEMQ awarded Typhoon Exploration inc., in November 2010, the **e3 Award environmental excellence** in exploration, which highlights the environmental and social involvement and efforts to mitigate the environmental impact by reforestation with first-grade trees and resowing the grounds of its drilling sites.



### 1.3 DONNÉES ANNUELLES CHOISIES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière applicables et sont exprimés en dollars Canadiens.

### 1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2014 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2014	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2013 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2013	EXERCICE TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2012 YEAR ENDED FEBRUARY 29, 2012
Total des actifs Total assets	15 878 953	16 259 214	16 419 648
Revenu d'intérêt Interest revenue	46 956	53 602	45 122
Perte nette Net loss	(261 464)	(667 813)	(756 099)
Perte nette de base et diluée par action Basic and diluted net loss per share	(0.01)	(0.03)	(0.04)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut public de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte de l'exercice terminé le 28 février 2014 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

La perte avant impôts de 2014 est de 869 960 \$ et 775 827 \$ en 2013. Les dépenses administratives de 2014 sont de 732 041 \$ et de 829 429 \$ en 2013.

Les principales différences entre les deux exercices portent sur les salaires et charges sociales qui ont diminués de 39 638 \$ en raison d'une restructuration des effectifs administratifs, ils sont de 224 250 \$ en 2014 et de 263 888 \$ en 2013.

Les honoraires professionnels ont diminués de 71 152\$, ils sont de 59 064\$ en 2014 et de 130 216\$ en 2013, et ce, en grande partie dû à la diminution des frais d'avocats.

Les honoraires de consultants ont diminué de 53 797\$, ils sont de 2 300\$ en 2014 et étaient de 56 097\$ en 2013. Une firme de relations avec les investisseurs a été engagée en février 2014 seulement pour une période d'environ 3 mois.

Les frais de location d'équipement ont diminués tant qu'à eux de 28 004\$, il y a eu une rationalisation des coûts, ils sont de 94 144\$ en 2014 et étaient de 122 148\$ en 2013.

La perte nette de 2014 est de 261 464\$ en 2014 et était de 667 813\$ en 2013 en partie expliqué par les impôts futurs qui sont de (608 496)\$ en 2014 et étaient de (108 014)\$ en 2013

Depuis quelques exercices, l'actif total de la Société est composé principalement d'actif de prospection. Au cours des deux derniers exercices, Typhon a clôturé des financements par actions de 500 000 \$ pour l'exercice 2014 (646 000 \$ en 2013) ce qui a permis à la Société d'utiliser ces ressources financières pour le développement de la Société et de ses projets miniers.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate steady revenues, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially of Company's public status expenses and of salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the year ended February 28, 2014 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the current activities of the Company.

The loss before income taxes in 2014 is \$869,960 and \$775,827 in 2013. The administrative expenses of 2014 are \$732,041 and \$829,429 in 2013.

The main difference between both exercises concerns salaries and fringe benefits decreased by \$39,638, due to a restructuring of administrative staff, they are \$224,250 in 2014 and \$263,888 in 2013.

Professional fees were decreased by \$71,152, they are \$59,064 in 2014 and \$130,216 in 2013, mostly due to lower legal fees.

The Consultants fees decreased \$ 53,797. They are \$2,300 in 2014 and \$56,097 in 2013. A firm of investor relations was initiated in February 2014 only for a period of approximately 3 months.

The cost of renting equipment decreased by \$28,004, there has been a rationalization of costs, they are \$94,144 in 2014 and were \$122,148 in 2013

The net loss for 2014 of \$ 261,464 in 2014 and was \$ 667,813 in 2013 partly explained by future income taxes are (608,496) \$ in 2014 and were (108,014\$) in 2013

Over the last fiscal years, the Company's total asset consists mainly of exploration assets. Over the last two exercises, Typhoon completed equity financings of nearly \$500,000 in 2014 (\$646,000 in 2013) which allowed the Company to use its financial resources for business and mining projects development.

## 1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

## 1.4 SUMMARY OF QUARTERLY RESULTS

	28 FÉVRIER 2014, FEBRUARY 28, 2014	30 NOVEMBRE 2013, NOVEMBER 30, 2013	31 AOÛT 2013 AUGUST 31, 2013	31 MAI 2013 MAY 31, 2013	28 FÉVRIER 2013, FEBRUARY 28, 2013	30 NOVEMBRE 2012, NOVEMBER 30, 2012	31 AOÛT 2012 AUGUST 31, 2012	31 MAI 2012 MAY 31, 2012
Total des actifs Total assets	15 878 953	16 011 011	16 328 427	16 081 769	16 259 214	16 216 913	16 428 159	16 085 682
Revenu d'intérêt Interest revenue	11 006	11 150	12 453	12 347	12 508	14 721	14 847	11 526
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	330 662	(151 764)	(185 089)	(255 273)	(27 767)	(146 423)	(363 017)	(130 606)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	0,00	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,01)

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2014, le bénéfice net fut de 330 662 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon et des dépenses reliées au statut public de la Société. De plus la Société a enregistré une dépréciation de certains actifs pour un montant de 184 875\$ et a fait l'inscription d'impôts différés pour un montant de (608 496\$).

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Les faits saillants des quatre derniers trimestres sont :

- a) Diminution des honoraires de consultation de 53 797\$
- b) Au second trimestre, les honoraires professionnels se montaient à 49 563\$ incluant les honoraires de l'auditeur au montant de 38 985\$
- c) Au troisième trimestre il y a eu des frais généraux d'administration de 104 639\$ dont 54 881\$ qui ont été comptabilisés suite à la révision des crédits d'impôts par Revenu Québec pour les années 2007 à 2010.

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres :

During the quarter ended February 28, 2014, the Company recorded a net earnings of \$330,662. This amount is associated to Typhoon's operating expenses and costs related as a public Company status. In addition the Company recorded an impairment of certain assets for the amount of \$184,875 and recorded deferred taxes for the amount of (\$608,496).

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Highlights for the last four quarter are:

- a) Decrease of the professionals fees for \$53,797
- b) At the second quarter the Professional fees was for the amount of \$49,563 including the auditor's fees for the amount of \$38,985
- c) At the third quarter, the General Administrative expense were of \$104,639, that included an expense of \$54,881 for interest and penalty following the revision of the tax credit by Revenu Quebec for the years 2007-2010

For the last fiscal year, the administrative expenses are:

## 1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (SUITE)

## 1.4 SUMMARY OF QUATERLY RESULTS (CONTINUED)

FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	30 NOVEMBRE 2013 NOVEMBER 30, 2013	31 AOÛT 2013 AUGUST 31, 2013	31 MAI 2012 MAY 31, 2013
Honoraires professionnels Professional fees	-	8 091	49 562	1 411
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	-	-	-	53 950
Honoraires de consultation Consultant fees	2 300	-	-	-
Frais généraux d'administration General administrative expenses	52 426	104 639	70 324	67 501
Télécommunications Telecommunications	1 739	1 699	1 894	2 002
Assurances Insurance	6 988	4 737	7 390	7 813
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	59 499	55 580	53 378	55 793
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	12 087	5 134	18 885	6 536
Amortissement Depreciation of fixed assets	4 915	4 916	4 916	4 916
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	1 020	-	-	-
DÉPRÉCIATION D'ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION/ IMPAIRMENT OF EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS	184 875			
<b>TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES</b>	<b>325 849</b>	<b>184 796</b>	<b>206 349</b>	<b>199 922</b>

### 1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### 1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMENT / FINANCING		EMPLOI DU PRODUIT / USE OF PROCEED	OBJECTIFS / OBJECTIVES
Jun 2013 June 2013	Actions ordinaires Common shares	500 000\$	Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital	

#### FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

#### EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES

PROPRIETES PROPERTIES	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2013 FEBRUARY 28, 2013	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 766 403	9 544 752	Poursuite des travaux d'exploration avec notre partenaire (HECLA Québec inc.) Exploration work with our partner (HECLA Quebec inc)
Monexco	1 349 011	1 343 536	Projet sous évaluation et étude structurale planifiée dans le cadre d'une maîtrise financée par MRN Project under evaluation and in the framework of a master's project a structural study financed by MNR
Aiguebelle- Goldfields	1 092 374	1 087 323	Maintien du site en bon état Site maintenance in good estab
Nordair	29 074	28 098	Projet sous évaluation. Project under evaluation



PROPRIETES PROPERTIES	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION EXPLORATION AND EVALUATION EXPENSES 28 FÉVRIER 2013 FEBRUARY 28, 2013	SUR PROPRIÉTÉS DEÉVALUÉES OU RADIIÉES ON WRITE-DOWN OR WRITE-OFF PROPERTIES
Destorbelle	-	35 683	Projet radié/ Project write-off
Faille 1	-	60 770	Projet radié/ Project write-off

## 1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 28 février 2014, la Société détenait 2 878 980 \$ en encaisse non réservée et aucune encaisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires. Le 18 juin 2013, le dernier placement de l'entente avec HECLA a été complété pour un montant de 500 000 \$ composé de 5 555 556 actions ordinaires. Les financements pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 28 février 2014 s'élèvent à 500 000 \$.

Ces placements ont permis à Typhon d'améliorer ses liquidités et ainsi respecter ses engagements au niveau des dépenses administratives. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction poursuit son travail de visibilité auprès de la communauté financière.

L'entente de 27 \$ millions signée le 17 mai 2010 avec HECLA Québec compte 2 options.

La première option offrait à HECLA 50% du Projet Fayolle si celle-ci effectuait des placements en actions ordinaires de Typhon pour 2 millions de dollars et investissait 10 millions de dollars en travaux d'exploration sous la gérance de Ressources Lutsvisky et ce avant le 10 juin 2014.

Exploration Typhon inc. est heureuse de confirmer que ces 2 obligations ont été respectées.

Donc à partir de maintenant HECLA Québec Inc. détient 50% du Projet Fayolle et en devient ainsi l'opérateur.

La deuxième option stipule qu'HECLA a jusqu'au 10 août 2014 afin de signifier à Typhon si elle désire exercer la 2<sup>ème</sup> option qui stipule qu'afin d'acquérir un 15% supplémentaires, HECLA devra investir un montant supplémentaire de 15 Millions de dollars en travaux d'exploration ou fournir une étude bancaire positive avant le 10 juin 2016.

Le budget pour les dépenses administratives tel que décrit au tableau du point 1.10.2 démontre notre ferme intention de tenir au minimum nos coûts d'opérations en ayant à cœur de présenter notre société à la communauté financière.

## 1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

L'entente de 27 millions de dollars signée avec HECLA Québec inc. a offert à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de HECLA au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec HECLA sont décrits à la page 8 du présent rapport.

## 1.5 LIQUIDITY

As at February 28, 2014, the Company had \$ 2,878,980 in non-reserved cash and no reserved cash for statutory exploration expenses. On June 18, 2013, the last placement of the agreement with HECLA has been completed for an amount of \$500,000 consisting of 5,555,556 common shares. The financings for the period starting March 1<sup>st</sup>, 2013 until February 28, 2014 amount to \$500,000.

These placements allowed Typhoon to increase its cash-flow position and respect its commitments with regards to administrative expenses. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company will make the best effort to keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community.

The \$ 27 million agreement signed May 17, 2010 with HECLA Quebec has 2 options.

The first option offered HECLA 50% of the Fayolle Project if it was on investments in common shares of Typhoon for \$ 2 million and invested \$ 10 million in exploration work under the management of Lutsvisky Resources and before 10 June 2014.

Typhoon Exploration inc. is pleased to confirm that these two requirements have been met.

So from now HECLA Québec Inc. holds 50% of the Fayolle Project and becomes the operator.

The second option provides qu'HECLA has until 10 August 2014 to serve on Typhoon if it wishes to exercise the 2nd option which states that in order to acquire an additional 15% HECLA will invest an additional \$ 15 million in exploration or provide a positive bankable study before 10 June 2016.

The budget for the administrative expenses such as described in the table of the point 1.10.2 demonstrates our firm intention to hold at least our cost of operations, while retaining the opportunity to introduce our company to the financial community.

## 1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT

The 27 million dollars agreement signed with HECLA Quebec inc. given to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project in order to increase the gold resources. Also the participation of HECLA in the share capital of Typhoon for its working capital increases the implication of HECLA in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with HECLA are described at page 8 of this report.



## 1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT(SUITE)

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Fayolle	2%
Faille 1	2%
Monexco	1.5%
Nordair	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%
Destorbelle	2%

## 1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et les autres frais reliées au siège social.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru les frais suivants auprès de Lutsvisky :

	2014 \$	2013 \$	
Frais de prospection et d'évaluation	957 853	1 017 622	Exploration and evaluation expenses
Frais de location	71 144	103 748	Rent expenses
Taxes et permis	3 898	2 887	Taxes and permits
Frais de bureau	11 948	6 708	Offices expenses
Frais de déplacement, promotion et représentation	7 605	8 429	Traveling, advertising and entertainment expenses
Entretien et réparation	24 816	32 886	Maintenance and repair
Frais de télécommunications	3 362	4 299	Telecommunications services

De plus, au cours de l'exercice, la Société a encouru 23 000\$ en frais de location auprès d'une autre société contrôlée par le président de Typhon.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

En avril 2014, la Société a fait l'acquisition d'un immeuble pour un montant de 229 000\$ et de différents équipements pour un montant de 316 200\$ selon le prix fixé par un évaluateur indépendant, auprès de sociétés contrôlées par le président de Typhon.

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2006, 2007 et 2010 et prévoit un salaire annuel de base de 150 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

## 1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT(SUITE)

Royalties on mining properties are :

Fayolle	2%
Faille 1	2%
Monexco	1.5%
Nordair	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%
Destorbelle	2%

## 1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract took effect on January 1<sup>st</sup>, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will bill them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During the year, the Company incurred the following expenses with Lutsvisky:

In addition, during the year, the Company incurred \$23,000 as lease expenses with an other company controlled by the president of Typhoon.

The transactions are measured at the amount of consideration established an agreed by the related parties.

In April 2014, the Company acquired a building for an amount of \$229,000 and different equipment for an amount of \$316,200 according to the price set by an independent assessor, with other companies controlled by the President of Typhon.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2006, 2007 and 2010 and plans an annual basic salary of \$150,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

## 1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX (SUITE)

- i) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant ;
- ii) 1 500 000 actions ordinaires ;
- iii) un pourcent (1%) de la valeur brute des dépôts miniers ;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente la rémunération payée ou payable aux membres du conseil d'administration et aux principaux dirigeants d'Exploration Typhon inc.

	2014
	\$
Salaires et charges sociale pour le président de la Société	162 496
Rémunération et paiement fondés sur des actions Pour des administrateurs de la Société	33 200

## 1.8 QUATRIÈME TRIMESTRE

Le trimestre se terminant le 28 février 2014 s'est soldé par un bénéfice net de 330 662 \$.

Les faits saillants du quatrième trimestre sont :

- a) Dépréciation d'actif d'exploration et d'évaluation pour un montant de 184 875 \$
- b) De la variation des passifs d'impôts futurs de 599,753\$

Des informations supplémentaires se retrouvent à la section 1.4

## 1.9 MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers d'Exploration Typhon inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les résultats financiers d'Exploration Typhon inc. et sa situation financière sont présentés selon les IFRS.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers annuels sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ; ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 28 février 2014

## 1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES (CONTINUED)

- i) The equivalent of three times the base salary in cash;
- ii) 1,500,000 common shares;
- iii) 1% of the gross value of mining deposits;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

The following table presents the compensation paid or payable to the Board of Directors and key executives of Typhoon Exploration Inc.

	2013	
	\$	
Salaries and fringe benefits for the President of the Company	165 440	
Share-based compensation for Director of the Company	-	

## 1.8 FOURTH QUARTER

The quarter ending February 28, 2014 recorded a net earnings of \$330,662.

Highlights for the fourth quarter are:

- a) Impairment of exploration and evaluation assets for the amount of \$184,875
- b) Changes in future tax liabilities of \$599,753

Additional information is found in section 1.4.

## 1.9 BASIS OF PREPARATION

These financial statements of Typhoon Exploration Inc. were prepared by management in accordance with IFRS, as issued by the IASB. Typhoon Exploration Inc.'s results and financial position are presented under IFRS.

The significant accounting policies that have been applied in the preparation of these annual financial statements are summarized below in the MD&A.

The financial statements do not take into account of draft standards that are still at the exposure draft stage with the International Accounting Standards Board (IASB); and also standards published and approved by the IASB, but with an application date post February 28, 2014.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition. Les placements temporaires ne sont pas détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

### Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses d'exploration admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont portés en diminution des frais de prospection et d'évaluation.

### Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accréditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

### Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospector une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous les critères suivants

- Elles sont destinés à être utilisés pour la production de minerais
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- Elles ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

### Cash and Cash Equivalents

The Company presents cash and term deposits with original maturities of three months or less from acquisition date in cash and cash equivalents. Temporary investments are not held in order to meet the short-term cash commitments

### Tax Credit Related to Resources and Mining Tax Credit

The Company is entitled to a tax credit related to resources of 35% on eligible exploration expenses incurred in the province of Quebec. In addition, the Company is entitled to a mineral tax credit equal to 16% of 50% of eligible exploration expenditures, reduced of tax credit related to resources. These amounts are based on estimates made by management and provided that the Company is reasonably certain that they will be received. At that time, tax credit related to resources and mining tax credit are recorded as a reduction of exploration and evaluation expenses.

### Cash Reserved for Exploration and Evaluation

Cash reserved for exploration and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in exploration. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining exploration and evaluation activities.

### Evaluation and exploration assets

Expenditures incurred before the entity has obtained the legal rights to explore a specific area are expensed. Expenditures related to the development of mineral resources are not recognised as exploration and evaluation assets. Expenditures related to the development are accounted as an asset only when the technical feasibility and commercial viability of a specific area are demonstrable and when recognition criteria of IAS 16 *Property, Plant and Equipment* or IAS 38 *Intangible Assets* are satisfied.

All costs associated with property acquisition and exploration activities are capitalized as exploration and evaluation assets. Costs that are capitalized are limited to costs related to acquisition and exploration activities that can be associated with finding specific mineral resources, and are not include costs related to production, and administrative expenses and other general indirect costs. Exploration and evaluation expenditures are capitalised when the following criteria are satisfied:

- are held for use in the production of mineral resources.
- properties have been acquired and expenses have been incurred with the intention of being used on a continuing basis; and
- are not intended for sale in the ordinary course of business.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. La Société répartit le montant initialement comptabilisé au titre d'un élément d'immobilisation à ses parties significatives et amortit séparément chacune des parties. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, qui sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif, sont présentés comme gains ou pertes dans l'état de la perte nette et de la perte globale.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en recourant à la méthode dégressive selon les taux indiqués ci-après :

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

### Evaluation and exploration assets (continued)

Costs related to the acquisition of mining properties and to exploration and evaluation expenditures are capitalized by property until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrable, exploration and evaluation assets are reclassified as mining assets under development. Exploration and evaluation assets are assessed for impairment before reclassification, and any impairment loss is then recognised.

The Company reconsiders periodically facts and circumstances in IFRS 6 that require testing exploration and evaluation assets for impairment. When facts and circumstances suggest that the carrying amount of an exploration and evaluation asset may exceed its recoverable amount, the asset is test for impairment. The recoverable amount is the higher of fair value less costs to sell and value in use of the asset (present value of the future cash flows expected). When the recoverable amount of an exploration and evaluation asset is less than the carrying amount, the carrying amount of the asset is reduced to its recoverable amount by recording an impairment loss. The carrying amount of exploration and evaluation assets do not necessarily represents present-time or future values.

### Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of its fair value less costs for sale and its value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its recoverable amount.

### Property, Plant and Equipment

Property, plant and equipment are accounted for at historical cost less any accumulated impairment losses. The historical cost of property, plant and equipment comprises any acquisition costs directly attributable. The Company allocates the amount initially recognized in respect of an item of property, plant and equipment to its significant parts and depreciates separately each such part. Residual values, method of amortization and useful lives of the assets are reviewed annually and adjusted if appropriate. Gains and losses on disposals of property, plant and equipment are determined by comparing the proceeds with the net carrying amount of the asset and are included in the statement of net and comprehensive loss.

Amortization of property, plant and equipment is based on declining method at the following rates:

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Immobilisations corporelles (suite)

Mobilier et équipement d'exploration

Matériel roulant

### Taux / Rates

20 %

30 %

Furniture and exploration equipment

Rolling stock

### Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

### Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

### Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponibles à la vente.

### Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. Les placements temporaires sont classés comme actifs financiers à la JVBRN.

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

### Property, Plant and Equipment (continued)

### Financial Instruments

Financial assets are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification in the following categories: held-to-maturity investments, available-for-sale, loans and receivables and at fair value through profit or loss ("FVTPL"). Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

### Held-to-maturity investments

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturities that the Company's management has the intention and ability to hold to maturity. After initial recognition, held-to-maturity investments are measured at amortized cost using the effective interest method, less impairment loss. The Company has no held-to-maturity investment.

### Available-for-sale

Available-for-sale financial assets are non-derivative financial assets that are designated as available-for-sale, or that are not classified as loans and receivables, held-to-maturity or at FVTPL. Available-for-sale financial assets are carried at fair value with unrealized gains and losses included in accumulated other comprehensive income until realized; the cumulative gain or loss is then transferred to profit or loss statement. The Company has no available-for-sale investment.

### Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market and are not held for trading purposes or available for sale. These assets are initially recognized at fair value and subsequently measured at amortized cost using the effective interest method. Cash and cash equivalents, cash reserved for exploration and evaluation and other receivable are classified as loans and receivables.

### Financial asset at fair value through profit or loss ("FVTPL")

Financial assets at FVTPL includes financial assets held by the Company for short-term profit, derivatives not in a qualifying hedging relationship and assets voluntarily classified in this category, subject to meeting specified criterias. These assets are measured at fair value, with any resulting gain or loss recognized in the profit or loss statement. Temporary investments are classified as financial assets at FVTPL.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers (suite)

#### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créateurs et charges à payer, le dû à une société liée sont classés comme autres passifs.

#### Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

### Financial Instruments (continued)

#### Other liabilities

Other liabilities are initially recognized at fair value less transaction costs directly attributable. Thereafter, they are measured at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities, due to a related company are classified as other liabilities.

#### Transaction costs

Transaction costs related to financial asset at fair value through profit or loss are recognised as expenses as incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

#### Effective interest method

The effective interest method is a method of calculating the amortized cost of a financial asset/liability and of allocating interest income/expense over the relevant period. The effective interest rate is the rate that exactly discounts estimated future cash flows (including transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments that form an integral part of the effective interest rate) through the expected life of the financial asset/liability, or, if appropriate, a shorter period.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers (suite)

#### Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantage économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour la restauration, et une augmentation des actifs de prospection et d'évaluation qui en sera la contrepartie seront comptabilisées.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantage économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustée pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Il n'y a aucune provision comptabilisée au 28 février 2014 et au 28 février 2013.

#### Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

#### Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

### Financial Instruments (continued)

#### Provisions and Contingent Liabilities

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in material compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource will have been demonstrated, a restoration provision, and an increase of exploration and evaluation assets, that will be the counterparty, will be recorded.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. There was no provision recorded as at February 28, 2014 and as at February 28, 2013.

#### Share-based Payment

The Company accounts for stock-based compensation over the vesting period of the rights to stock options. Share purchase options granted to employees and directors and the cost of services received are evaluated and recognized on fair value basis using the Black-Scholes option pricing model.

#### Equity-settled Share-based Payment Transactions

For transactions with parties other than employees, the Company measures the goods or services received, and the corresponding increase in equity, directly, at the fair value of the goods or services received, unless that fair value cannot be estimated reliably. When the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, it measures their value, and the corresponding increase in equity, indirectly, by reference to the fair value of the equity instruments granted.



## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Action accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

### Juste valeur des bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

### Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

### Perte de base par action

La perte nette de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice (27 982 514 en 2014 et 22 093 682 en 2013). La perte nette par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

### Constataion des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

### Conventions d'options sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

### Flow-through Shares

The Company considers that the issue of flow-through shares is in substance an issue of common shares and the sale of tax deductions. The sale of tax deductions is measured using the residual method. At the time the flow-through shares are issued, the sale of tax deductions is deferred and presented as other liabilities in the statement of financial position. When eligible expenditures are incurred (as long as there is the intention to renounce them), the sale of tax deductions is recognized in the income statement as a reduction of deferred tax expense and a deferred tax liability is recognized for the taxable temporary difference that arises from the difference between the carrying amount of eligible expenditures capitalized as an asset in the statement of financial position and its tax base. Deferred tax liabilities resulting of the renouncement of expenditures related to flow-through shares can be reduced by the recognition of previously unrecognized deferred tax assets.

### Fair Value of Warrants

Under financing, the Company may grant warrants. Each warrant entitles its holder to purchase one share at a price determined at grant for a certain period of time. Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued using the relative fair value method. The Company uses the Black-Scholes pricing model to determine fair value of warrants issued.

### Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

### Basic Loss per Share

The basic net loss per share is calculated using the weighted average of shares outstanding during the year (27,982,514 in 2014 and 22,093,682 in 2013). The diluted net loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic net loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

### Revenue Recognition

Investment transactions are accounted for on the transaction date and resulting revenues are recognized using the accrual basis. Interest income is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

### Mining Properties Options Agreements

Options on interests in mining properties acquired by the Company are recorded at the value of the consideration paid, including other future benefit given up but excluding the commitment for future expenditures. Commitment for future expenditures does not meet the definition of a liability and thus are not accounted for immediately. Expenditures are accounted for only when incurred by the Company.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Conventions d'options sur des propriétés minières (suite)

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

### Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

### Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-valeur à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

### Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de biens miniers. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

### Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## 1.9.1 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)

### Mining Properties Options Agreements (continued)

When the Company sells interest in a mining property, it uses the carrying amount of the interest before the sale of the option as the carrying amount of the portion of the interest retained, and credits any cash consideration received and also fair value of other financial assets against the carrying of this portion (any excess is recognized as a gain in profit or loss statement).

### NSR Royalties

The NSR royalties are generally not be accounted for when acquiring the mining property since they are deemed to be a contingent liability. Royalties are only accounted for when probable and can be measured with sufficient reliability.

### Income Taxes and Mining Taxes

Deferred tax is recognized in respect of temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and the amounts used for taxation purposes except when deferred income results from an initial recognition of goodwill or from initial recognition of assets or liabilities in a transaction that is not a business combination and that affects neither accounting nor taxable profit or loss at the time of the transaction.

Deferred tax is measured at the tax rates that are expected to be applied to temporary differences when they will reverse, based on the laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting year and which, expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are expected to be recovered or settled. The effect on deferred tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income or loss in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against deferred income tax assets if, based on available information, it is probable that some or all of the deferred tax assets will not be realized.

A deferred tax asset is recognized for unused tax losses and deductible temporary differences, to the extent that it is probable that future taxable profits will be available against which they can be used. At the end of each financial reporting period, the Company reassesses the tax deferred asset not recognized. Where appropriate, the company records a tax deferred asset that had not been recorded previously to the extent it has become probable that future taxable profits will recover the tax deferred asset.

### Segment Disclosures

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, exploration and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

### Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions

The preparation of financial statements in accordance with IFRS requires management to make estimates and assumptions that affect the application of accounting policies as well as the carrying amount of assets, liabilities, revenues and expenses. Actual results may differ from those estimates.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES(SUITE)

### Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

### Sources d'incertitude relative aux estimations

#### Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurs effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales.

À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2014, la Société a déprécié des actifs d'exploration et d'évaluation pour un montant de 184 875\$ afin de refléter l'orientation de la Société de se consacrer sur quelques propriétés notamment Fayolle. Selon la meilleure estimation de la direction, puisque la valeur des propriétés minières dépréciées est négligeable, et que leur valeur d'utilité est nulle, ces autres propriétés ont été complètement dépréciées. Advenant une vente future, le gain sur ces autres propriétés sera comptabilisé dans les résultats de l'exercice considéré.

- a) Évaluation du crédit d'impôt relative aux ressources et du crédit d'impôts miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits d'impôt minier pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatif aux ressources et aux crédits d'impôts miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôts sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie.

## 1.9.1 SIGNIFIANT ACCOUNTING POLICIES(CONTINUED)

### Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

The estimates and underlying assumptions are reviewed regularly. Any revisions to accounting estimates are recognized in the period during which the estimates are revised and in future periods affected by these revisions.

### Key sources of estimation uncertainty

#### Impairment of exploration and evaluation assets

Exploration and evaluation assets shall be assessed for an impairment test when facts and circumstances suggest that their carrying amount exceed recoverable amount. When facts and circumstances suggest that the carrying amount exceeds the recoverable amount, the Company shall measure, present and disclose any resulting impairment loss. Indications of impairment as well as the evaluation of recoverable amount of exploration and evaluation assets require significant judgment. Management considers various factors including, but are not limited to, financial and human resources available, exploration budgets planned, importance and results of exploration work done previously, industry and economic trends and price of minerals.

Based on analysis performed during the years 2014, the Company has impaired exploration and evaluation assets for a total of \$184,875 in order to reflect Company's orientation to focus mainly on Fayolle property. By the best estimate of the management, since the value of depreciated mining properties is negligible, and that their value is zero, the other properties were fully depreciated. In the event of a future sale, the gain on other properties will be recognized in income in the year considered.

- a) Valuation of credit related to resources and mining tax credit

Credit related to resources and mining tax credit for the current and prior periods are measured at the amount expected to be recovered from the taxation authorities using the tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted at the statement of financial position date. Uncertainties exist with respect to the interpretation of tax regulations for which certain expenditures could be disallowed by the taxation authorities in the calculation of credits, and the amount and timing of their collection.

The calculation of the Company's credits necessarily involves a degree of estimation and judgment in respect of certain items whose tax treatment cannot be finally determined until notice of assessments and payments have been received from the relevant taxation authority. Difference arising between the actual results following final resolution of some of these items and the assumptions made could necessitate adjustments to credit related to resources and to mining tax credit, exploration and evaluation assets and income tax expense in future periods.

The amounts recognized in the financial statements are derived from the Company's best estimation and management's judgment as described above. However, the inherent uncertainty regarding the outcome of these items means that eventual resolution could differ from the accounting estimates and therefore have an impact on the Company's financial position and its cash flows.

## 1.9.1 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES(SUITE)

### Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Sources d'incertitude relative aux estimations (suite)

#### b) Rémunération et paiement fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'action octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux d'intérêts sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

## 1.10 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

### 1.10.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 1.10.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût ou capitalisées ;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

(b) frais généraux d'administration ;

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 28 février 2014 et 28 février 2013 et les prévisions budgétaires pour le prochain exercice :

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION GENERAL ADMINISTRATIVE EXPENSES	28 FÉVRIER 2014 FEBRUARY 28, 2014	28 FÉVRIER 2013 FEBRUARY 28, 2013	PRÉVISIONS 2015 BUDGET 2015
Publicité, voyages et représentation Representation, trips, advertising	64 652	51 726	50 000 \$
Frais de bureau Office expenses	19 746	14 652	20 000 \$
Taxes et permis Taxes and permit	22 745	9 045	10 000 \$
Frais de location Rent expenses	94 144	122 148	20 000\$
Intérêts et frais bancaires Interest and bank charges	62 326	3 522	2 000 \$
Frais environnemental Environmental Fees		-	2 000 \$
Entretien et réparations Maintenance and repairs	31 277	44 994	50 000 \$
<b>Total</b>	<b>294 890</b>	<b>246 087</b>	<b>154 000 \$</b>

## 1.9.1 SIGNIFIANT ACCOUNTING POLICIES(CONTINUED)

### Significant Accounting Judgments, Estimates and Assumptions (continued)

Key sources of estimation uncertainty (continued)

#### b) Share-based Payment

The fair value of share purchase options granted to employees is determined using Black-Scholes pricing model that takes into account the exercise price and expected life of option, the current price of the underlying stock, its expected volatility, the expected dividends on the stock and the current risk-free interest rate for the expected life of the option. The inputs used to determine the fair value are composed of estimates aim to approximate the expectations that likely would be reflected in a current market or negotiated exchange price for the option.

## 1.10 OTHER MD&A REQUIREMENTS

### 1.10.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 1.10.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized expensed of exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements.

(b) general administrative expenses;

For the year ended February 28, 2014 and February 28, 2013 and the budget for the next exercise, general administrative expenses are as follows:

## 1.11 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital actions de la Société au 2 juin 2014, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCISE PRICE \$	NOMBRE NUMBER	NOMBRE NUMBER
Actions classe « A » Class « A » shares				29 706 791
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	100 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.26	75 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.17	150 000	
Options Share purchase options	Février 2021 February 2021	0.78	300 000	
Options Share purchase options	Août 2021 August 2021	0.65	210 000	
Options Share purchase options	Avril 2023 April 2023	0.10	650 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2015 December 2015	0.12	1 410 000	

## 1.12 FACTEURS DE RISQUES

### 1.12.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

## 1.11 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at June 2, 2014, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

## 1.12 RISK FACTORS

### 1.12.1 RISK FACTORS IN EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

### 1.12.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÉGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

### 1.12.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

### 1.12.4 COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

### 1.12.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

## 1.13 CONTROLE ET PROCEDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 28 février 2014 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

### 1.12.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

### 1.12.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.

### 1.12.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

### 1.12.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

## 1.13 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at February 28, 2014 and have been determined to be effective.

## 1.14 CONTROLE INTERNE A L'EGARD DE L'INFORMATION FINANCIERE.

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 28 février 2014, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

## 1.15 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure incertaine donc, la société diminue son programme de développement afin de préserver ses liquidités. La possibilité de financement demeure présente mais nécessitera un travail de visibilité. La Société priorise ses activités d'exploration sur le projet Fayolle, afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de préféabilité.

Les principales activités du programme d'exploration pour l'année 2014 sont les suivantes :

### Fayolle

Compilation des données  
Prospection

### Monexco

Dans le cadre d'un projet de maîtrise, étude structurale supportée par MRN

### Aiguebelle-Goldfields

Maintenance du site en bonne condition

La publication des derniers travaux d'exploration confirme le potentiel aurifère du projet Fayolle. L'année 2014 s'annonce propice pour Exploration Typhon Inc. malgré le contexte économique incertain.

## 1.14 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as February 28, 2014. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

## 1.15 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

The outlook for gold remains uncertain, the company reduced its development program to preserve cash. The prospect for financing is positive but will require more visibility. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle project with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study.

The main activities of the exploration program for the year 2014 are the following:

### Fayolle

Compilation  
Prospection

### Monexco

As part of a project master, structural study, supported by MNR

### Aiguebelle-Goldfields

Maintenance of the site in good condition

The publication of the latest exploration works confirms the gold potential of the Fayolle project. The year 2014 look promising for Typhoon Exploration Inc. despite the uncertain economic environment.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	GENERAL INFORMATION
<p data-bbox="396 268 659 296"><b>INSCRIPTION BOURSIÈRE</b></p> <p data-bbox="399 354 685 426">Bourse de croissance TSX Symbole : TYP</p> <p data-bbox="464 489 589 516"><b>AUDITEURS</b></p> <p data-bbox="407 531 675 602">Dallaire &amp; Lapointe Inc. Rouyn-Noranda, Québec</p> <p data-bbox="316 665 737 693"><b>AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE</b></p> <p data-bbox="444 707 639 779">Computershare Montréal, Québec</p> <p data-bbox="461 842 594 869"><b>DIRIGEANTS</b></p> <p data-bbox="393 884 691 955">David Mc Donald, Président Paul Antaki, secrétaire CFO</p> <p data-bbox="375 1018 678 1045"><b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p data-bbox="449 1060 634 1215">David Mc Donald Paul Antaki Léo Patry Michel Basque</p> <p data-bbox="384 1278 669 1306"><b>CONSEILLERS JURIDIQUES</b></p> <p data-bbox="444 1320 639 1392">Xplora Mines S.A. Montréal, Québec</p> <p data-bbox="378 1455 669 1482"><b>EXPLORATION TYPHON INC</b></p> <p data-bbox="401 1497 646 1774">255, boul Curé-Labelle Bureau 204 Laval Québec H7L 2Z9 Tél. : 450.622.4066 Tél. : 877.622.4004 Télec. : 450.622.4337</p> <p data-bbox="319 1789 729 1860">Courriel : <a href="mailto:info@explorationtyphon.com">info@explorationtyphon.com</a> Site web : <a href="http://www.explorationtyphon.com">www.explorationtyphon.com</a></p>	<p data-bbox="1094 268 1300 296"><b>EXCHANGE LISTING</b></p> <p data-bbox="1086 354 1338 426">TSX Venture Exchange Symbol: TYP</p> <p data-bbox="1141 489 1255 516"><b>AUDITORS</b></p> <p data-bbox="1081 531 1346 602">Dallaire &amp; Lapointe Inc. Rouyn-Noranda, Québec</p> <p data-bbox="1099 665 1292 693"><b>TRANSFER AGENT</b></p> <p data-bbox="1115 707 1308 779">Computershare Montréal, Québec</p> <p data-bbox="1143 842 1252 869"><b>OFFICERS</b></p> <p data-bbox="1065 884 1362 955">David Mc Donald, President Paul Antaki, secretary CFO</p> <p data-bbox="1073 1018 1320 1045"><b>BOARD OF DIRECTORS</b></p> <p data-bbox="1122 1060 1305 1215">David Mc Donald Paul Antaki Léo Patry Michel Basque</p> <p data-bbox="1104 1278 1291 1306"><b>LEGAL COUNSEL</b></p> <p data-bbox="1115 1320 1308 1392">XploraMines S.A. Montréal, Québec</p> <p data-bbox="1037 1455 1349 1482"><b>TYPHOON EXPLORATION INC.</b></p> <p data-bbox="1073 1497 1318 1774">255 Curé-Labelle Blvd Suite 204 Laval, Québec H7L 2Z9 Tél. : 450.622.4066 Tél. : 877.622.4004 Fax : 450.622.4337</p> <p data-bbox="1008 1789 1422 1860">Email : <a href="mailto:info@explorationtyphon.com">info@explorationtyphon.com</a> Web site : <a href="http://www.explorationtyphon.com">www.explorationtyphon.com</a></p>